



# L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION EN NORMANDIE 2024

OBSERVATOIRES DONNÉES 2023  
JUN 2024



[normandie.chambres-agriculture.fr](https://normandie.chambres-agriculture.fr)

100 ans  
1924-2024  
ensemble  
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# PRÉPARER VOTRE AVENIR ET CELUI DE VOTRE EXPLOITATION.



**ASSUREZ LA TRANSMISSION DE VOTRE  
EXPLOITATION AGRICOLE AUJOURD'HUI  
ET DEMAIN, AVEC L'AIDE DE NOS EXPERTS.**



# ÉDITO

D'ici moins de 10 ans, la moitié des exploitants agricoles actuels seront en âge de partir à la retraite. Cela soulève un défi crucial pour maintenir une agriculture dynamique et des territoires ruraux attrayants. Le renouvellement des générations devient ainsi une priorité.

Les élus et les équipes des Chambres d'agriculture de Normandie continuent, avec passion et engagement, d'animer les dispositifs d'accompagnement des projets de transmission et d'installation. Les Chambres d'agriculture de Normandie se mobilisent pour jouer un rôle essentiel dans l'accompagnement de ce défi, en étant présentes sur le terrain pour guider les agricultrices et agriculteurs dans la transmission de leurs exploitations.

Au défi du renouvellement générationnel s'ajoutent des enjeux climatiques et économiques. Pour répondre à ces évolutions, les Chambres d'agriculture de Normandie, avec ses partenaires, et en collaboration avec la Région Normandie et les services de l'État, ont mené une grande concertation pour élaborer la loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture.

Parallèlement, la modification du Plan Stratégique National (PSN) a entraîné le transfert de la gestion des aides du second pilier. Depuis le 1er janvier 2023, les aides à l'installation sont entièrement gérées par la Région Normandie. Celle-ci a commencé à déployer partiellement son programme Normandie Démarrage Installation (NDI) au 1er juillet 2023. Ce programme remplacera définitivement la Dotation Jeune Agriculteur au 1er juillet 2024.

Le défi générationnel est de taille, mais ne doit pas nous effrayer. Le potentiel de renouvellement des générations est bien présent, comme en témoigne le nombre de personnes intéressées par l'agriculture, la diversité des projets et des profils accueillis chaque année au Point Accueil Installation.

Pour maintenir notre dynamique d'installation et de transmission territoriale, il est crucial d'analyser annuellement les tendances. C'est l'objectif de l'observatoire installation transmission.

Dans cette édition 2024, nous avons sélectionné 3 points clés à partager avec vous :

- Tout d'abord, l'importance de l'élevage laitier : 49,7 % des bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur sont installés en production laitière ;
- Ensuite, une hausse de la qualification des jeunes agriculteurs : 52 % des candidats ont un BTS ou plus ;
- Enfin, une augmentation constante (+21 % par rapport à 2022) du nombre de rendez-vous au Point Info Transmission.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

**Sébastien WINDSOR,**  
Président des Chambres d'agriculture  
de Normandie

**François RIHOUE,**  
Président du groupe thématique  
Installation-Transmission

# SOMMAIRE

## 1▪ INSTALLATION

Le Point Accueil Installation .....	p 6
Le Plan de Professionnalisation Personnalisé .....	p 9
Les installations aidées .....	p 11
La Dotation Jeunes Agriculteurs .....	p 13
Le profil des jeunes installés .....	p 14
Les productions .....	p 17
Agriculture biologique et circuits courts .....	p 18
Le coût d'une installation individuelle .....	p 20
Le coût d'une installation sociétaire .....	p 21
Focus sur les installations en production laitière .....	p 22

## 2▪ LA TRANSMISSION

Les faits marquants 2023 .....	p 25
L'évolution de la population des chefs exploitants .....	p 27
S'informer .....	p 28
La DICA .....	p 30
Les exploitations proposées au RDI .....	p 33
Le départ à la retraite .....	p 34
Trouver sa future exploitation .....	p 35
Les projets de reprise .....	p 36
Stage de pré-installation .....	p 37
Lexique .....	p 39

# 1- INSTALLATION



# LE POINT ACCUEIL INSTALLATION

## en Normandie

Le Point Accueil Installation (PAI) est LE point d'entrée des porteurs de projet en installation agricole. Il fait l'objet d'une labellisation pluriannuelle (2018-2023) de la part de l'Etat. Sa mise en œuvre doit respecter le cahier des charges national. Guichet unique, il est cependant en relation avec près d'une trentaine de partenaires, engagés à ses côtés par convention pour l'accompagnement des porteurs de projet.



POINT ACCUEIL INSTALLATION  
NORMANDIE

## 1 562 CONTACTS AU PAI EN 2023

### Nombre de personnes accueillies au Point Accueil Installation

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
en 2015	195	66	234	235	146	876
en 2016	204	165	186	252	131	938
en 2017	241	166	349	232	160	1 148
en 2018	266	267	344	237	204	1 318
en 2019	242	202	339	251	171	1 205
en 2020	270	213	388	270	244	1 385
en 2021	340	184	433	265	265	1 466
en 2022	274	160	361	260	263	1 318
en 2023	323	195	427	272	345	1 562

IL ACCUEILLE TOUS LES PORTEURS DE PROJET QUEL QUE SOIT LE NIVEAU D'AVANCEMENT DU PROJET. TOUS LES JOURS CE SONT 5 PERSONNES QUI PASSENT PAR LE PAI EN NORMANDIE.

L'année 2023 est une année record en nombre de fréquentations du PAI. Le Calvados, la Manche et la Seine Maritime sont les 3 départements qui auront eu une augmentation significative de la fréquentation du PAI.

L'âge moyen des candidats qui sont

passés au PAI n'a pas varié depuis plusieurs années et reste de 33 ans. Le nombre de femmes qui sont passées par le PAI a augmenté de 10 points par rapport à l'année 2022. En 2023 les candidats sont majoritairement issus du milieu agricole et titulaire de la CPA.



## Fonctions

### Accueil

### Information

Réglementations, démarches, statuts, aides

### Orientation

Vers organismes - prestataires

### Aide autodiagnostic

Remise

### Suivi

Projet en cours

### Collecte de données

Données, rapports des partenaires, enquête de satisfaction



33 ans d'âge moyen =

40 % de femmes ↗

49 % d'origine agricole ↗

53 % titulaires de la CPA ↘

32 % salariés agricoles ↗

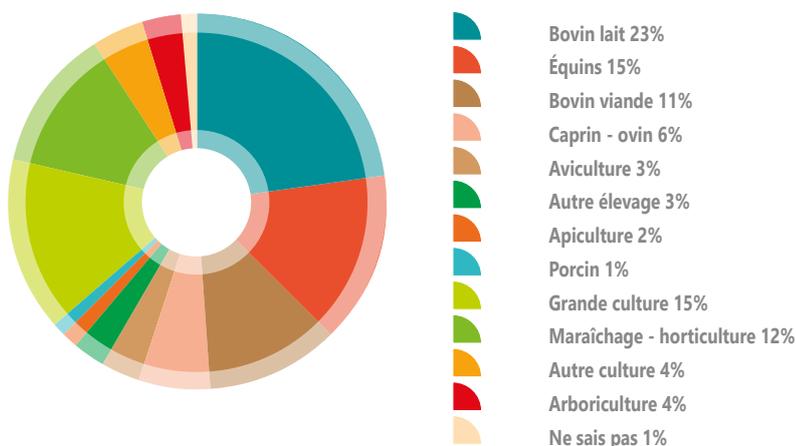
## UNE NOUVELLE FOIS, C'EST LA PRODUCTION LAITIÈRE QUI RESTE MAJORITAIRE DANS LES PROJETS.

L'année 2023 se maintient pour les projets en agriculture bio (en 2022 : 20%), cependant nous ne retrouvons pas les niveaux de 2020 ou 2021. (28% en 2019, 32% en 2020, 32% en 2021 et 21% en 2023).

Ce constat pour les projets en agriculture bio ne se répercute pas pour les projets en transformation ou en circuits courts. En effet, nous constatons toujours une baisse des projets avec transformation et vente en circuits courts. 2023 a de nouveau été une année durant laquelle les ventes en circuits longs étaient bien valorisées.

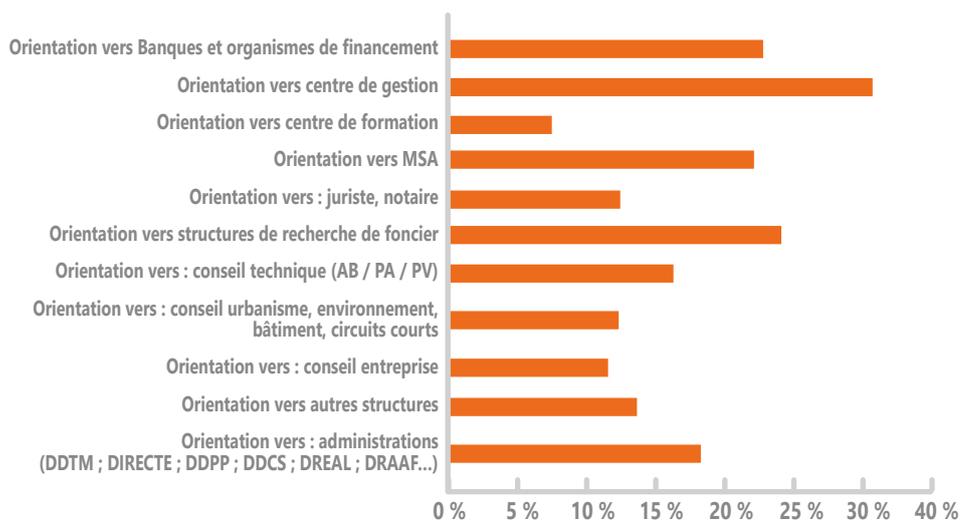
Il est important de garder en tête que le PAI ne traduit que les intentions d'installations, qui peuvent évoluer jusqu'à l'installation effective.

### Productions envisagées par les candidats reçus au PAI



## EN MOYENNE 1,9 ORIENTATION VERS DES PARTENAIRES DE L'INSTALLATION

### Les orientations vers les partenaires de l'installation



Le PAI est le point de départ vers l'installation. Selon les questions que se posent les porteurs de projet ou les besoins à combler, le conseiller du PAI est amené à les orienter vers des partenaires :

- centres de formations (pour l'acquisition d'un diplôme) ;
- structures d'accompagnement (centre de gestion, association d'accompagnement, syndicat...)
- interlocuteurs référents dans un domaine spécifique (conseil technique, référent réglementaire ou juridique, financeurs, administration...).

En moyenne, en 2023, chaque porteur de projet a été orienté vers 1,9 partenaire.

21%  
des projets en AB =

20% des projets  
avec transformation ↓

36% des projets  
en circuits courts ↓

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

Lors de l'enquête de satisfaction, les porteurs de projet accordent en moyenne une note de 9/10 aux PAI Normands.

Les PP soulignent « un très bon accompagnement » par des conseillers « accueillants, compétents, à l'écoute ». Ils apprécient d'avoir ces échanges qui permettent de « clarifier les démarches et les étapes à suivre pour une installation réussie ».

La somme d'informations transmises étant cependant très importante, ils apprécient d'avoir « un interlocuteur » qui est « disponible, réactif ». Les porteurs de projet apprécient notamment « L'orientation vers les interlocuteurs » qui sauront les aider à la « clarification des procédures ».

# LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ



CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

Comme le PAI, le Centre d'Élaboration du PPP (CEPPP) fait l'objet d'une labellisation (2018-2023), basée sur le respect d'un cahier des charges national. Lors de l'entretien au CEPPP, le porteur de projet est reçu par deux conseillers avec un double objectif : le guider sur son projet pour qu'il soit bien construit, et lui permettre d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à la maîtrise de son projet, dans les domaines entrepreneurial, technique et humain.

C'est un passage imposé pour tous ceux qui souhaitent solliciter les aides nationales à l'installation (Aides DJA, Aides Normandie Démarrage Installation) il est aussi ouvert à tous : tout candidat à l'installation peut le solliciter pour faire un point sur son projet. Souvent associé à la prescription de formations, le PPP peut également inclure des stages pratiques (exploitation agricole ou entreprise para agricole), du tutorat, du parrainage, des rencontres avec des conseillers spécialisés... bref, de nombreuses possibilités.

## Nombre de porteurs de projet rencontrés au PPP

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
en 2015	61	50	89	92	71	363
en 2016	77	43	95	83	70	368
en 2017	77	51	145	96	95	464
en 2018	93	58	183	110	103	547
en 2019	81	55	137	95	94	462
en 2020	70	55	149	80	87	441
en 2021	116	86	200	117	96	615
en 2022	110	69	180	88	118	565
en 2023	108	69	209	108	123	617

DEPUIS 2022 LES FORMATIONS PRÉCONISÉES DANS LE CADRE DU PPP SONT MAJORITAIREMENT FINANCÉES PAR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF).

Après une baisse du nombre d'entretiens PPP l'année précédente, le nombre de porteurs de projet ayant réalisé un entretien PPP est reparti à la hausse sur l'année 2023. Il s'agit du record du nombre de rendez-vous depuis 9 ans. Cette hausse est notable dans les départements de l'Orne, la Seine-Maritime et la Manche. Cette augmentation est aussi en corrélation avec l'augmentation du nombre de rendez-vous au PAI.



Tout porteur de projet passant au PPP doit effectuer dans son parcours le stage 21 heures lui permettant à la fois de rencontrer ses futurs partenaires de travail une fois installé et d'affiner son projet. En complément de ce stage, 76% des porteurs de projet réalisent au moins une formation supplémentaire. Cela permet d'approfondir les connaissances des futurs installés. Avec le nouveau dispositif des aides à l'installation, NDI, les porteurs de projet entrant dans ce dispositif ont l'obligation de passer une certification démontrant

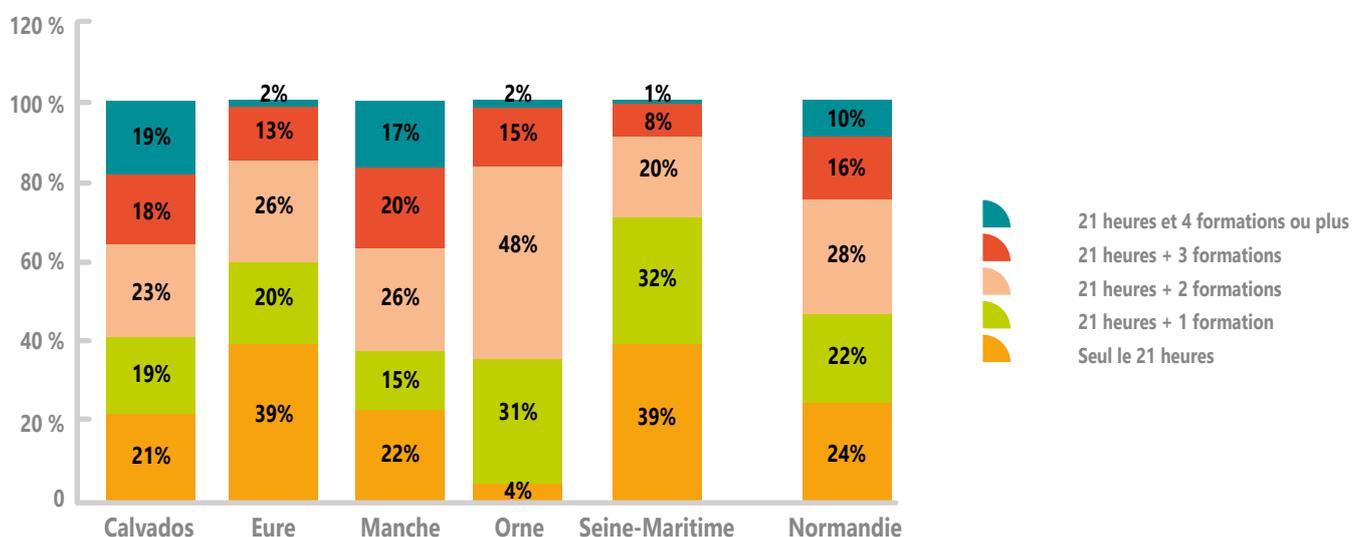
la capacité du candidat à être chef d'exploitation.

Sur l'année 2023, deux certifications étaient proposées aux candidats :

- Le parcours CERTICREA « Créateur Repreneur d'Entreprise Agricole » développé par la Chambre d'agriculture ;
- Le parcours « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne » développé par l'ARDEAR.

Les porteurs de projet peuvent aussi réaliser des stages en exploitation mais cela reste minoritaire car ce n'est pas toujours évident à mettre en place dans la pratique : délai trop court entre la rencontre du porteur de projet au CEPPP et la date d'installation, manque de maîtres exploitants habilités.

## Nombre de formations suivies en amont de l'installation

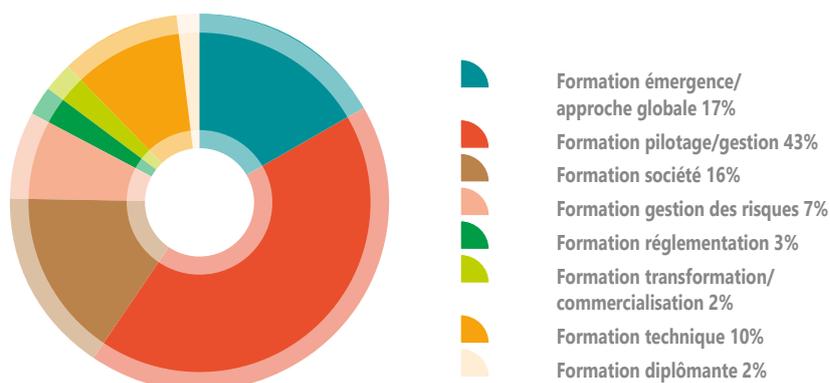


Lors de l'entretien PPP, le porteur de projet évoque avec deux conseillers sa formation initiale, ses expériences professionnelles, ses connaissances sur le fonctionnement global d'une exploitation agricole, ses connaissances techniques, les compétences manquantes et fait également un point sur l'avancée de son projet. De cet échange, les conseillers repèrent des compétences à améliorer ou acquérir pour que le candidat soit suffisamment prêt pour débiter son projet agricole dans de bonnes conditions. Il en ressort le plan de professionnalisation personnalisé du porteur de projet comportant des formations et/ ou des stages.

En 2023, la thématique de formation la plus préconisée est encore une fois celle liée au pilotage et à la gestion

de l'entreprise agricole. Puis viennent les thématiques liées à l'émergence et l'approche globale de l'entreprise, les formations sur les sociétés puis les formations techniques.

## Thématique de formations suivies en Normandie





**INSTALLER  
TRANSMETTRE  
NORMANDIE**

**Vous rêvez de vous  
installer en agriculture  
ou de transmettre  
votre ferme ?**

**En quelques clics, renseignez-vous sur les différentes étapes  
de votre projet d'installation ou de transmission agricole !**

[Installer-transmettre-normandie.fr](https://installer-transmettre-normandie.fr)



Un projet en collaboration :



# LES INSTALLATIONS AIDÉES 2023

## LA DOTATION JEUNE AGRICULTEUR EN NORMANDIE

Depuis le 1er janvier 2023, la gestion des demandes de DJA est réalisée par la Région Normandie. Ces demandes étaient préalablement gérées par les DDT(M). À la suite de ce changement de service instructeur, des modifications sur le montant des aides sont intervenues sur le 1er trimestre 2023. À cette date, les modulations ont été abandonnées au profit de montants forfaitaires (cf tableau ci-dessous).

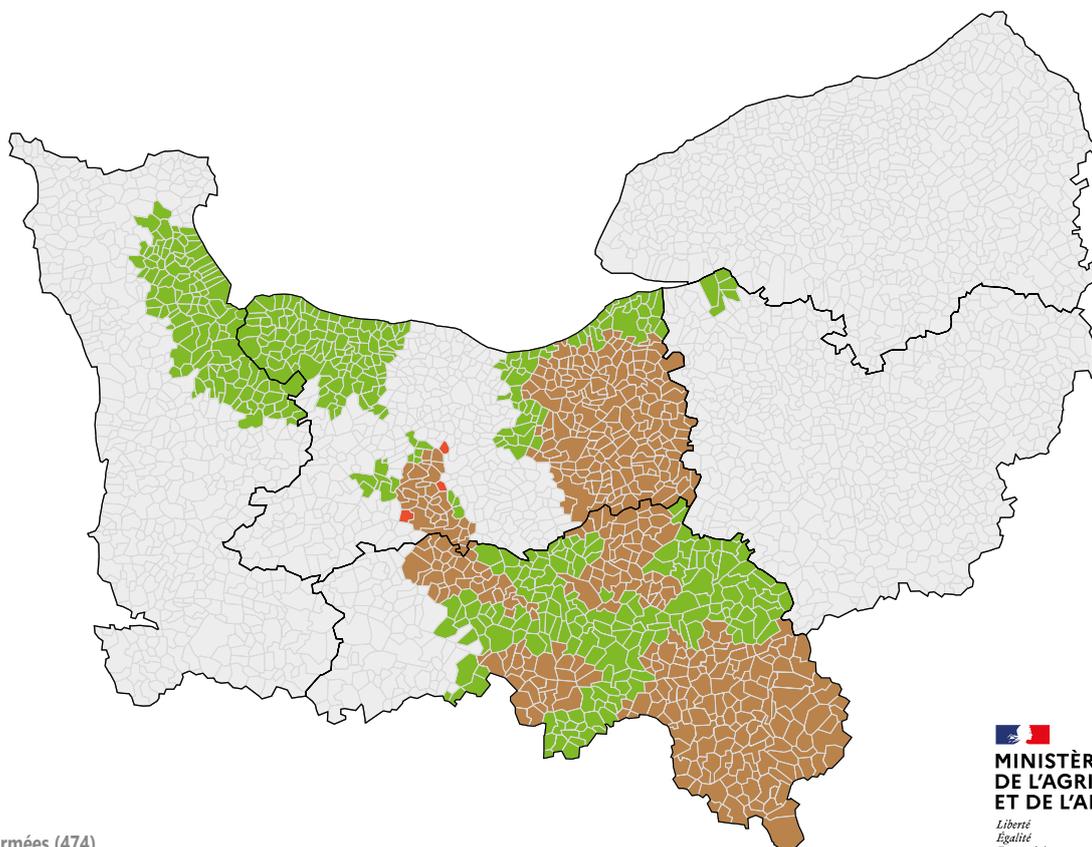
Malgré tout, les 61 premiers dossiers 2023 ont bénéficié d'une DJA avec modulation.



RÉGION  
NORMANDIE

	Jeune agriculteur (-40 ans)	Nouvel agriculteur (18-52 ans)
Installation en zone de plaine	25 000 €	15 000 €
Installation en zone défavorisée	30 000 €	20 000 €

## CARTE DES ZONES DÉFAVORISÉES SIMPLES EN RÉGION NORMANDIE

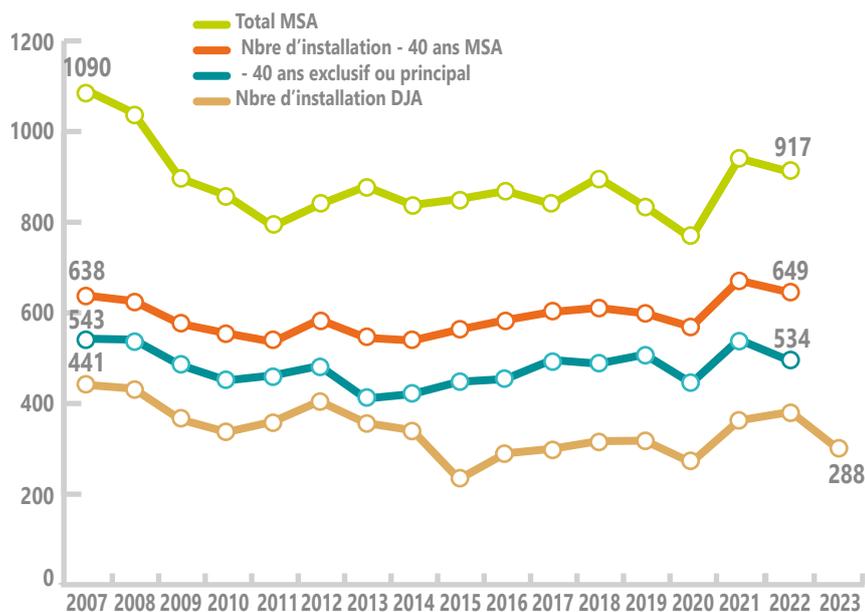


- Communes confirmées (474)
- Communes entrantes (456)
- Communes sortantes (5)

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sources : BDCarto© ©IGN 2017 / MAA (20/03/2018)  
Conception : SRISE - DRAAF Normandie 10/04/2018

## Évolution du nombre des installés



Source : MSA, Chambres d'agriculture

Ce graphique présente les différentes données disponibles sur l'évolution du nombre d'installations suivant la définition de l'installation :

- La ligne supérieure indique le nombre total d'installations comptabilisées par la MSA ;
- La deuxième ligne indique le nombre d'installations des moins de 40 ans (à titre principal ou secondaire) ;
- La troisième ligne indique le nombre d'installations à titre exclusif ou principal des moins de 40 ans ;
- La quatrième ligne indique le nombre de bénéficiaires des aides à l'installation (DJA).

L'accès aux aides nationales à l'installation permet également de mobiliser au cas par cas d'autres avantages notamment dans le cadre fiscal (exonération partielle ou totale de la Taxe sur le Foncier Non Bâti, exonération partielle sur l'impôt sur le revenu et la diminution des droits de mutation en zone de revitalisation rurale), ainsi que pour les aides aux investissements en particulier dans le dispositif Normandie Agriculture Investissement.

### Evolution du nombre d'installations aidées en Normandie

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
en 2014	66	45	111	82	37	341
en 2015	41	28	59	61	44	233
en 2016	47	38	70	69	66	290
en 2017	44	48	70	71	67	300
en 2018	40	51	83	77	66	317
en 2019	43	39	88	84	64	318
en 2020	50	35	67	45	73	270
en 2021	67	45	102	74	90	378
en 2022	67	53	112	84	72	388
en 2023	62	35	83	51	57	288

En 2023, le nombre d'installations avec la DJA a diminué dans tous les départements.

Au niveau régional, le nombre d'installations a diminué de 26%. Il faut noter que ces chiffres reprennent le nombre d'installations aidées avec la DJA et ne prennent pas en compte les chiffres avec les dispositifs NDI (12 dossiers) et impulsion installation (78 dossiers).

Le nombre de porteurs de projet rencontrés au CEPPP en 2023, ainsi que l'activité constatée sur ce début d'année, laissent présager que sur 2024 le nombre d'installations aidées sera similaire à 2021 et 2022.

Plusieurs facteurs ont pu avoir des conséquences sur la baisse du nombre de dossiers de demande d'aides. On trouve notamment :

- Le changement de dispositif d'aides à l'installation ;
- La réforme des retraites, qui a pu entraîner le report d'un ou de plusieurs trimestres les projets d'installation ;
- Une difficulté pour obtenir des accords bancaires ;
- Situation plus difficile pour les agriculteurs en production bio et ceux qui réalisent de la vente en circuit court.

En 2022 et 2023 les revenus favorables ont pu inciter certains agriculteurs à différer la cession de leur exploitation.

# LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS



LE MONTANT DE LA DJA A AUGMENTÉ DE 60% EN 5 ANS.

**Plusieurs réformes en faveur du soutien à l'installation, ont permis d'augmenter considérablement le montant de la dotation.**

**Le montant de la DJA s'est stabilisé par rapport à l'an passé. Cela s'explique par la suppression des modulations.**

16% des bénéficiaires de la DJA en 2023 étaient en zone défavorisée.

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
en 2015	15823	14625	14644	17660	15019	15554
en 2016	18303	14193	15321	19094	14983	16379
en 2017	21267	21721	20071	23386	23979	22073
en 2018	24106	23353	23566	28545	24652	24844
en 2019	25884	23244	25009	31685	24375	26039
en 2020	28450	22632	25254	32417	24356	26457
en 2021	26746	22231	26211	32323	24572	26638
en 2022	27466	24100	25933	31000	25208	26910
en 2023	27323	25200	26542	31127	25404	27134

Le montant de la DJA n'a cessé de progresser depuis 2015 et notamment en 2017 suite la mise en place d'une nouvelle modulation (coût de reprise/modernisation) consécutive à l'arrêt des prêts bonifiés et l'ajout en 2019 des zones défavorisées dans certains départements.

Depuis lors le montant moyen tend à se stabiliser. L'Orne est le département dont la DJA est la plus importante du fait d'un plus grand nombre de territoires en zone défavorisée. A l'inverse, L'Eure et la Seine Maritime présentent moins de territoires en zone défavorisée.

## Nombre de modulations de la DJA

En 2023, il y a eu peu de dossiers avec des modulations, en effet celles-ci ont disparu lorsque le montant de l'aide est devenu forfaitaire. 61 dossiers ont bénéficié des anciens montants de DJA avec la validation possible des modulations

# LE PROFIL DES JEUNES INSTALLÉS

**SUR L'ANNÉE 2023, 76% DES INSTALLATIONS SONT RÉALISÉES PAR DES HOMMES, SOIT 5 POINTS DE PLUS QUE L'AN PASSÉ.**

Profil des installés						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Hommes	49 (79%)	31 (89%)	64 (77%)	38 (75%)	38 (67%)	220 (76%)
Hors cadre familial	19 (31%)	9 (26%)	28 (34%)	14 (27%)	19 (33%)	89 (31%)
D'origine agricole	40 (65%)	29 (83%)	62 (75%)	35 (69%)	42 (74%)	208 (72%)
BTS et +	31 (50%)	17 (49%)	36 (43%)	33 (65%)	34 (60%)	151 (52%)

Le nombre d'installations hors cadre familial est en baisse (31 contre 38% en 2022). Le pourcentage de jeunes installés d'origine agricole est en légère progression (72% contre 68% en 2022).

*Une installation hors cadre familial correspond à l'installation de quelqu'un qui n'a pas de lien de parenté avec les cédants et/ou les associés jusqu'au 3ème degré de parenté inclus.  
Un jeune installé est d'origine agricole lorsque l'un de ses parents au moins est ou a été agriculteur.*

Niveau de formation						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Ingénieur	7	5	5	5	7	29
BTS	24	12	31	28	27	122
TOUS BAC et BTA	14	10	23	12	21	80
CCTAR , BPREA	15	8	21	6	0	50
RCP et VAE	2	0	3	0	2	7
TOTAL	62	35	83	51	57	288

Un peu plus de la moitié des candidats (52%) a un niveau équivalent ou supérieur à un BTS. Dans l'ensemble, le niveau de formation se stabilise depuis cinq ans.



# LES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS

Nature juridique des installations												
	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine Maritime		Normandie	
Individuelles	27	44%	13	37%	17	20%	17	33%	17	30%	91	32%
GAEC	20	32%	3	9%	46	56%	28	55%	10	18%	107	36%
EARL	10	16%	11	31%	12	14%	6	12%	15	26%	54	19%
Autres sociétés	5	8%	8	23%	8	10%	0	0%	15	26%	36	13%
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>	<b>35</b>	<b>100%</b>	<b>83</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>57</b>	<b>100%</b>	<b>288</b>	<b>100%</b>

Comme tous les ans, le nombre d'installations se fait majoritairement en société (68%). La forme GAEC reste la plus plébiscitée avec 36%. La moyenne des cinq années précédentes donne 70% d'installation sociétaire. La forme d'installation choisie est quasiment identique aux proportions des cinq dernières années.

	Nb d'installations	Nb d'associés exploitants	Surface exploitée	Surface exploitée/ associé exploitant	Production laitière moyenne/exploitation
Individuelles	91		67 ha		648 248 L
GAEC	107	2,55	160 ha	62,6 ha	897 049 L
EARL	54	1,65	118 ha	71,7 ha	614 374 L
Autres sociétés	36	2,14	155 ha	72,2 ha	733 111 L

La surface exploitée pour les installations en individuelles est en hausse par rapport à 2022 (67 ha contre 51 ha). Le même constat est fait pour les sociétés avec une augmentation moyenne de 12 ha.

La référence laitière est à la hausse de 26% pour les exploitations individuelles. A contrario, elle est en baisse de 8% pour les GAEC et EARL et de 29% pour les autres sociétés.



# COUP DE POUCE PRÊT À TAUX ZÉRO INSTALLATION AGRI



## AGRICULTEURS DE DEMAIN NOUS FINANÇONS VOTRE INSTALLATION À TAUX 0 %

JUSQU'À 50 000 EUROS ET 35 % DU MONTANT TOTAL  
DES FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LA CAISSE RÉGIONALE AU TITRE  
DE VOTRE PREMIÈRE ANNÉE D'INSTALLATION\*.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE



NORMANDIE-SEINE

\*Offre réservée aux agriculteurs installés depuis moins d'1 an au jour de la demande du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti soumise à conditions, destinée à financer tout investissement réalisé lors de votre première année d'installation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti est limité à 35% du montant des financements accordés par votre Caisse régionale au titre de votre première année d'installation et dans la limite de 50 000 €. Exemple pour un total de financements de 100 000 €, le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti, d'une durée maximum de 180 mois, serait de 35 000 €, TEG de 0%, hors assurance facultative et sans frais de dossier. Offre valable à partir du 15/03/2024 jusqu'au 31/12/2024. Renseignez-vous sur la disponibilité de l'offre dans votre Caisse régionale auprès de votre conseiller.

03/2024 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social: 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social: 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 15 esplanade Brillaud de Lajardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4 - Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro SIREN 478 834 930 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Inter-médiaires en Assurance sous le n° 07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI1401202100000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Botte 75008 PARIS.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Breteque, 76230 BOIS-GUILLEAUME - RCS ROUEN 433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Botte 75008 PARIS.

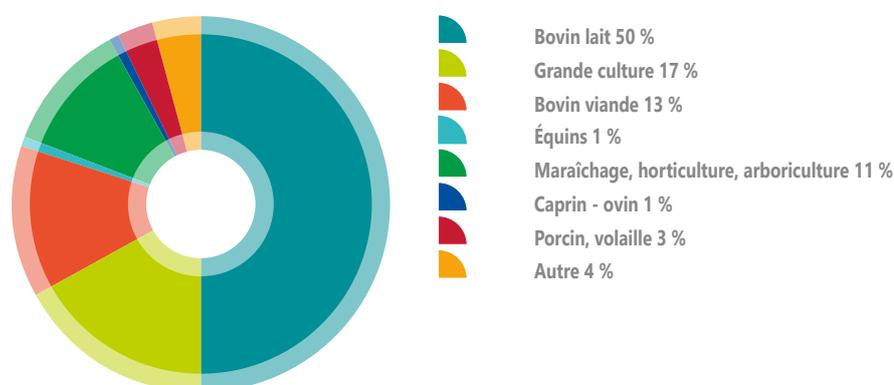
Identifiant unique CITEO : FR254284\_01MEXX.



# LES PRODUCTIONS

LE LAIT, TOUJOURS SUR LA 1ÈRE PLACE DU PODIUM SUIVI PAR LES CULTURES ET LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE.

Installations aidées 2023 par productions principales

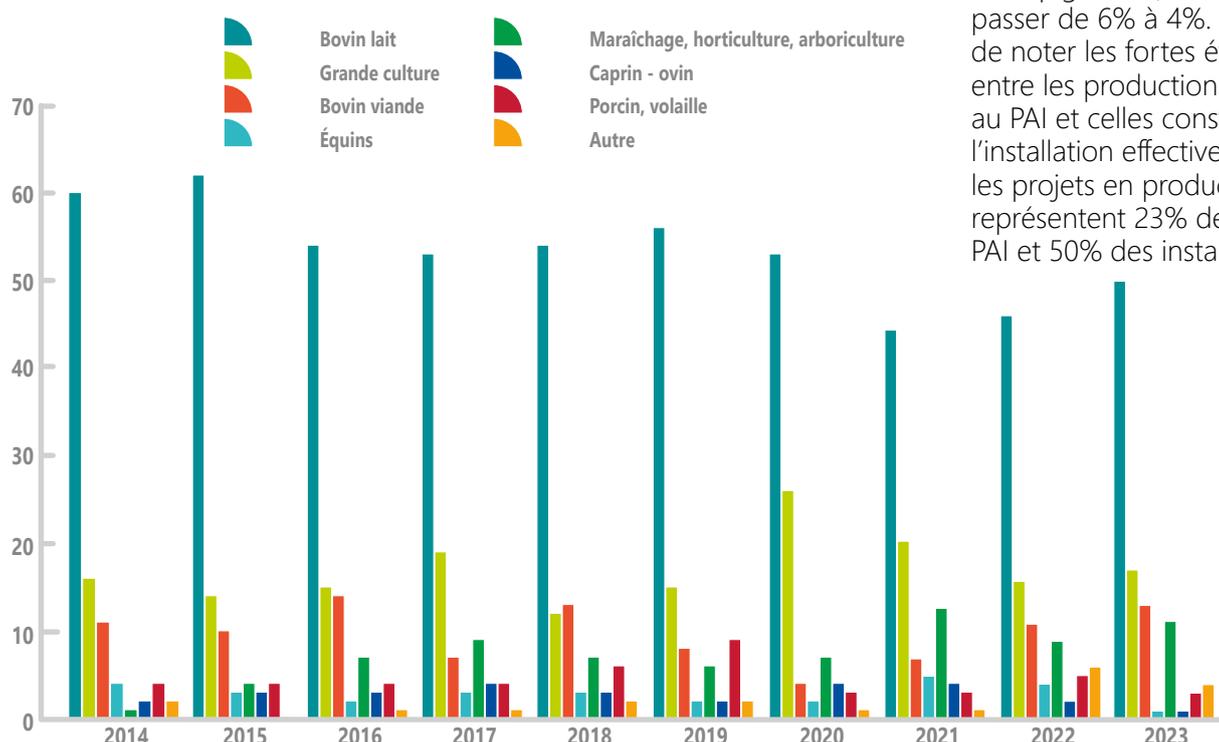


En 2023, la production laitière conserve sa première place dans les installations, en légère augmentation par rapport à l'an passé. Elle reste la production principale pour les départements de la Manche, du Calvados, de l'Orne et de la Seine-Maritime à échelle différente (72% dans la Manche contre 32% en Seine-Maritime). La production principale dans l'Eure concerne, comme l'an passé, les cultures avec 63% soit 18% de plus que 2022.

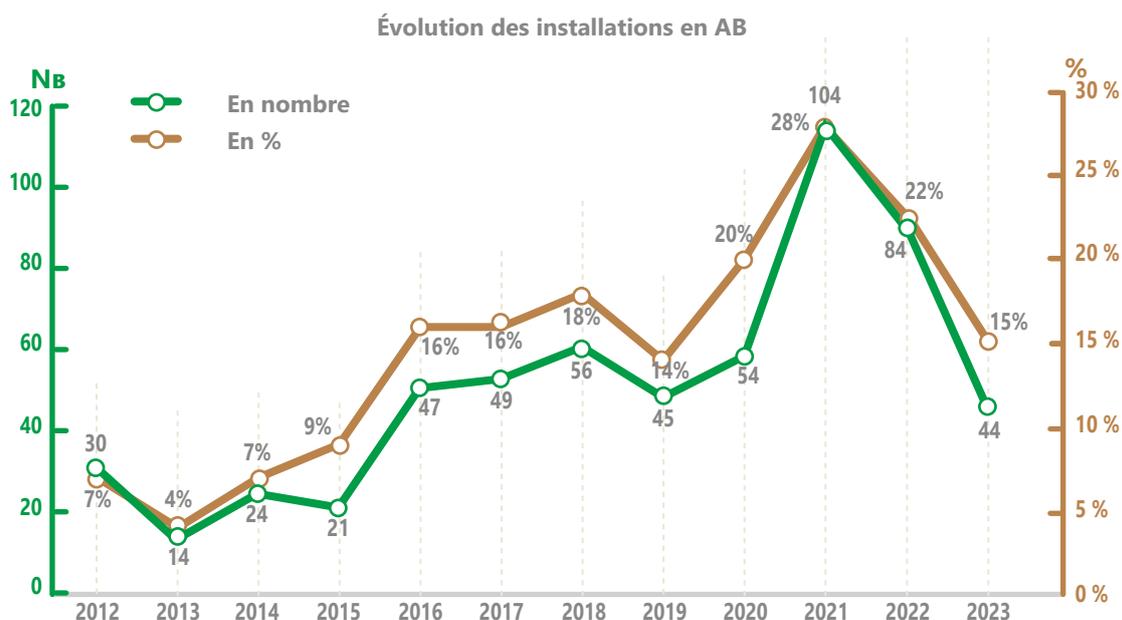
En parallèle, les installations en grandes cultures se stabilisent, celles en bovins viande augmentent de 2 points et celles en maraîchage/horticulture/arboriculture augmentent de 2,5 points.

Les projets portant sur des productions atypiques (apiculture, plantes aromatiques, champignons...) diminuent pour passer de 6% à 4%. Il est important de noter les fortes évolutions entre les productions envisagées au PAI et celles constatées lors de l'installation effective. Par exemple, les projets en production laitière représentent 23% des projets au PAI et 50% des installations DJA.

Evolution des productions sur les 10 dernières années.



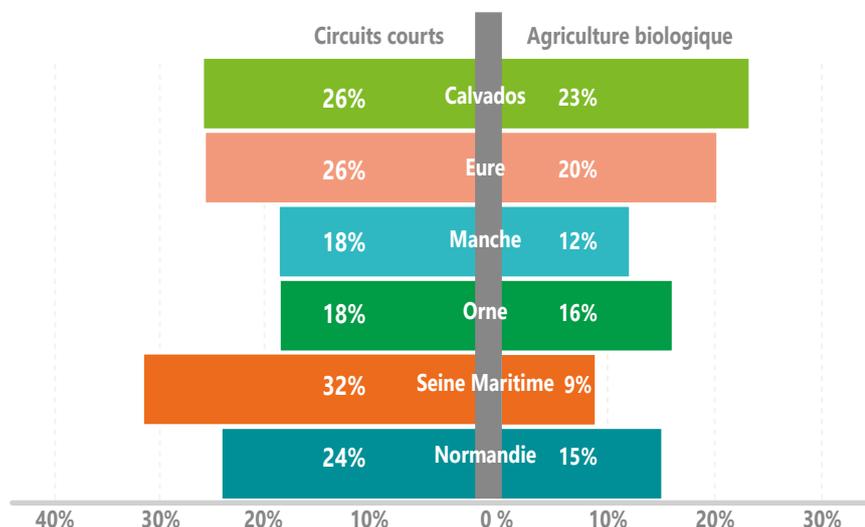
# AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET CIRCUITS COURTS



Depuis l'année dernière, le nombre d'installations en agriculture biologique chute. Ces chiffres n'avaient pas été constatés depuis 2016. Le contexte économique actuel n'est pas incitatif pour une installation en AB avec des débouchés et des prix incertains.

Des écarts départementaux sont observés avec 23% des projets en AB dans le Calvados et 9% en Seine-Maritime. La production la plus représentée en agriculture biologique reste le maraîchage avec 39% des dossiers, suivi par la production laitière avec 23%.

Évolution des installations en CIRCUITS COURTS et en AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Les projets en circuits courts représentent 24% des installations (en diminution de 2 points par rapport à 2022), avec une variabilité régionale (32% en Seine-Maritime contre 18% dans l'Orne). Les difficultés d'accès au foncier en Seine-Maritime, et la présence de bassins de consommation importants (Le Havre, Rouen) incitent les porteurs de projet à rechercher la valeur ajoutée en circuits courts. Ce sont les projets en maraîchage, arboriculture, horticulture qui sont principalement en circuits courts avec 43%, suivis par les élevages laitiers. De plus, 75% des installations en agriculture biologique commercialisent en circuits courts.



# CAP SUR LA Transmission & l'Installation !

**77** INSTALLATIONS  
AIDÉES PAR LA SAFER  
sur les **378** AIDÉES  
PAR LA RÉGION



**159** ATTRIBUTIONS  
CONCOURANT  
À L'INSTALLATION



Installation aidée, non aidée,  
attribution préparant l'installation,  
consolidation concomitante  
ou suivant l'installation, création  
d'une nouvelle société agricole  
et réinstallation



POUR UNE SURFACE TOTALE DE **2 705 HECTARES**  
SOIT **37%** DES SURFACES RÉTROCÉDÉES PAR LA SAFER



La Safer contribue au renouvellement des générations agricoles en facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs.

[www.saferdenormandie.fr](http://www.saferdenormandie.fr)

[transmission.installation@saferdenormandie.fr](mailto:transmission.installation@saferdenormandie.fr)

# INSTALLATION

## Coût d'une installation individuelle

Coût moyen d'une installation individuelle						
INDIVIDUELLE	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Foncier et Aménagements fonciers + améliorations foncières + plantations	13 786 €	11 437 €	11 808 €	41 390 €	16 941 €	18 827 €
Matériel + parts sociales CUMA	141 746 €	145 038 €	104 209 €	128 260 €	146 876 €	133 643 €
Bâtiments	125 909 €	56 283 €	100 897 €	80 658 €	107 804 €	99 454 €
Cheptel immobilisé + en stock	58 628 €	24 219 €	68 515 €	91 605 €	37 506 €	57 774 €
Stocks + amélioration fd et arrière fumure avances culture + créances + parts sociales hs CUMA	14 380 €	63 755 €	9 718 €	21 459 €	6 625 €	20 436 €
Autres (y compris plantations)	22 155 €	25 783 €	18 864 €	37 526 €	33 711 €	27 089 €
<b>TOTAL (total actif)</b>	<b>376 604 €</b>	<b>326 514 €</b>	<b>314 011 €</b>	<b>400 898 €</b>	<b>349 463 €</b>	<b>357 223 €</b>
Autofinancement	57 635 €	4 985 €	19 535 €	27 029 €	12 462 €	28 840 €
Subventions	1 €	13 538 €	0 €	6 912 €	29 094 €	8 661 €
<b>TOTAL prêts</b>	<b>318 968 €</b>	<b>307 990 €</b>	<b>294 476 €</b>	<b>366 957 €</b>	<b>307 907 €</b>	<b>879 €</b>
<b>TOTAL (passif)</b>	<b>376 604 €</b>	<b>326 514 €</b>	<b>314 011 €</b>	<b>400 898 €</b>	<b>349 463 €</b>	<b>357 223 €</b>

En 2023 en Normandie, le coût moyen d'une installation individuelle est d'environ 357 000 € soit une légère augmentation de 8 000 € par rapport à l'an dernier. Il faut noter une différence importante au sein de la région puisque ce coût est supérieur à 400 000 € dans l'Orne où l'investissement dans le cheptel est le plus conséquent, et de l'ordre de 314 000 € dans la Manche. Le poste foncier est relativement

faible dans chaque département. Cela résulte entre autres de la mise en œuvre d'outils permettant de limiter l'achat de foncier (fermage, portage, apporteurs de capitaux), et de l'externalisation de l'acquisition foncière dans des sociétés dédiées. Les postes matériel et bâtiment sont les plus importants et représentent environ 65% du coût de l'installation. Le financement des installations se fait en majorité via le recours

à des emprunts qui représentent 89% du coût de l'installation et la part d'autofinancement des projets reste inférieure à 10%. Le financement des investissements par des subventions transparaît peu. Cependant en Normandie, de nombreux investissements de modernisation sont éligibles à une subvention maximum de 40% plafonnée à 400 000 € (Normandie Agriculture Investissement).



# INSTALLATION

## Coût d'une installation sociétaire

Coût d'une installation en société (part du jeune)						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Parts sociales	78 595 €	128 059 €	98 825 €	82 179 €	266 147 €	127 922 €
Foncier (mis à disposition)	2 486 €	3 835 €	6 773 €	2 319 €	13 200 €	6 220 €
Bâtiments ou autre (mis à disposition)	49 205 €	3 636 €	3 939 €	1 235 €	66 625 €	24 209 €
<b>TOTAL</b>	<b>130 286 €</b>	<b>135 530 €</b>	<b>104 537 €</b>	<b>85 733 €</b>	<b>345 972 €</b>	<b>158 350 €</b>
Prêts	102 018 €	90 212 €	69 609 €	62 842 €	225 768 €	108 207 €
Subventions	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autofinancement	28 268 €	43 932 €	34 928 €	22 891 €	92 536 €	44 370 €
<b>TOTAL</b>	<b>130 286 €</b>	<b>135 530 €</b>	<b>104 537 €</b>	<b>85 733 €</b>	<b>345 972 €</b>	<b>158 350 €</b>

Investissements supportés par la société						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Normandie
Foncier et aménagements fonciers	3 955 €	18 848 €	19 029 €	22 274 €	10 160 €	15 090 €
Bâtiments	279 892 €	208 766 €	190 315 €	218 345 €	157 648 €	206 495 €
Matériel	160 918 €	220 704 €	233 474 €	235 176 €	205 054 €	213 680 €
Cheptel	29 377 €	28 073 €	34 364 €	59 611 €	32 700 €	36 795 €
Stocks et autres	62 617 €	196 822 €	82 085 €	81 381 €	85 554 €	92 022 €
<b>TOTAL (total actif)</b>	<b>536 759 €</b>	<b>673 213 €</b>	<b>559 267 €</b>	<b>616 787 €</b>	<b>491 116 €</b>	<b>564 083 €</b>
Prêts	428 632 €	537 621 €	499 820 €	540 997 €	421 255 €	482 548 €
Subventions	1 655 €	29 710 €	3 807 €	0 €	18 866 €	8 718 €
Autofinancement	106 472 €	105 882 €	55 640 €	75 790 €	50 995 €	72 816 €
<b>TOTAL (total passif)</b>	<b>536 759 €</b>	<b>673 213 €</b>	<b>559 267 €</b>	<b>616 787 €</b>	<b>491 116 €</b>	<b>564 083 €</b>

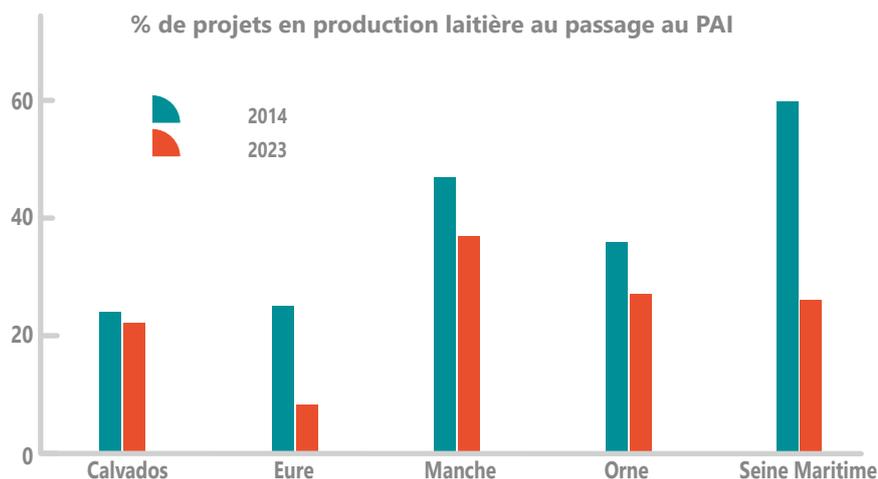
En moyenne, en tenant compte de la part du jeune et des investissements supportés par la société, s'installer en société coûte un peu moins cher qu'en individuel : 722 000 € pour 2,26 UTH associé soit 341 500 €/ UTH versus 357 000 €/ UTH en individuel. Un jeune agriculteur en Normandie doit financer environ 158 000 €, soit 21 000€ de plus qu'en 2022 pour devenir associé exploitant dans une société en rachetant ou en créant des parts sociales.

En 2018 le coût d'une installation individuelle était de 308 723 €. En 5 ans il y a eu une hausse de ce coût de 13 %.

En 2018 le coût d'une installation en société était de 608 818 €, soit une augmentation de 15,5% en 5 ans.

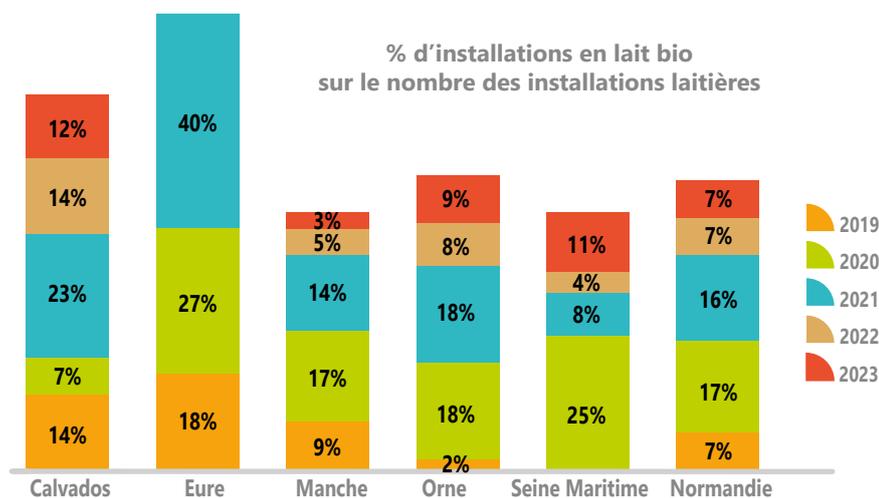
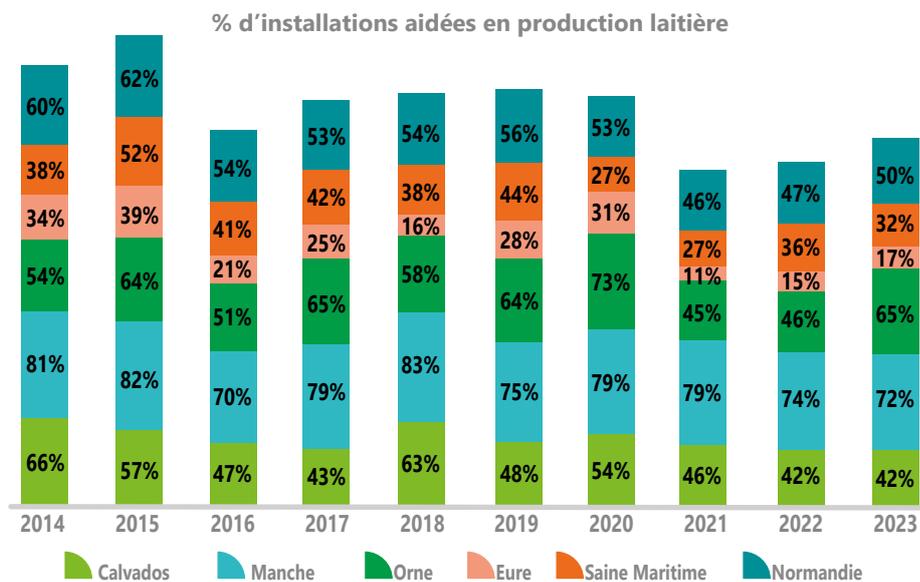


# FOCUS SUR LES INSTALLATIONS EN PRODUCTION LAITIÈRE

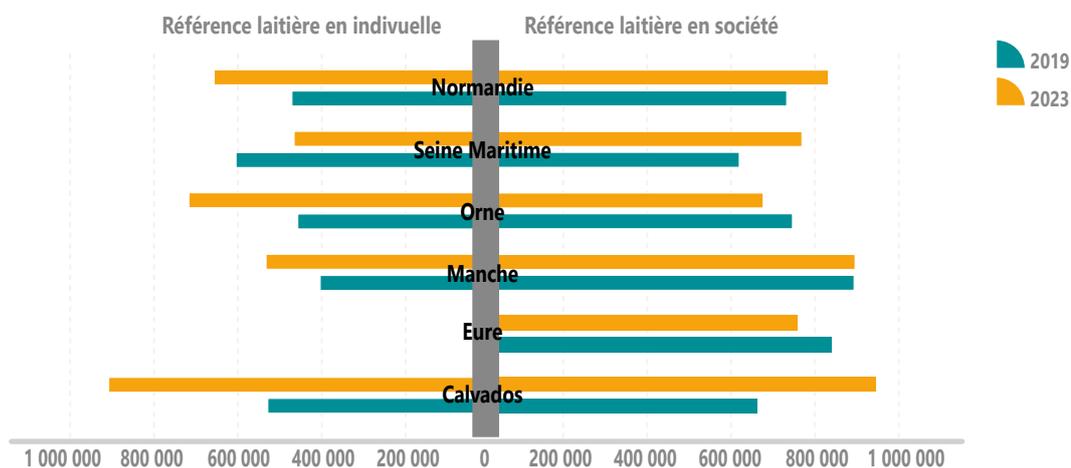


Lors du passage au PAI chaque candidat expose son projet qu'il soit défini ou en émergence. Nous pouvons grâce aux informations collectées depuis 2014 constater que les projets en production laitière ont fortement diminué. C'est dans l'Eure et la Seine-Maritime que la baisse d'attrait pour cet atelier est la plus marquée. Le potentiel agronomique des terres dans ces départements permet d'envisager d'autres productions que le lait.

Bien que nous constatons une diminution des projets en production laitière au passage au PAI, nous remarquons que le pourcentage de projets en production laitière lors de la demande d'aide fluctue peu depuis 2014. Les conditions pédoclimatiques favorables à l'élevage, l'environnement industriel, les signes de qualités, l'image de la Normandie... concourent au maintien relatif du dynamisme de l'installation laitière en Normandie.



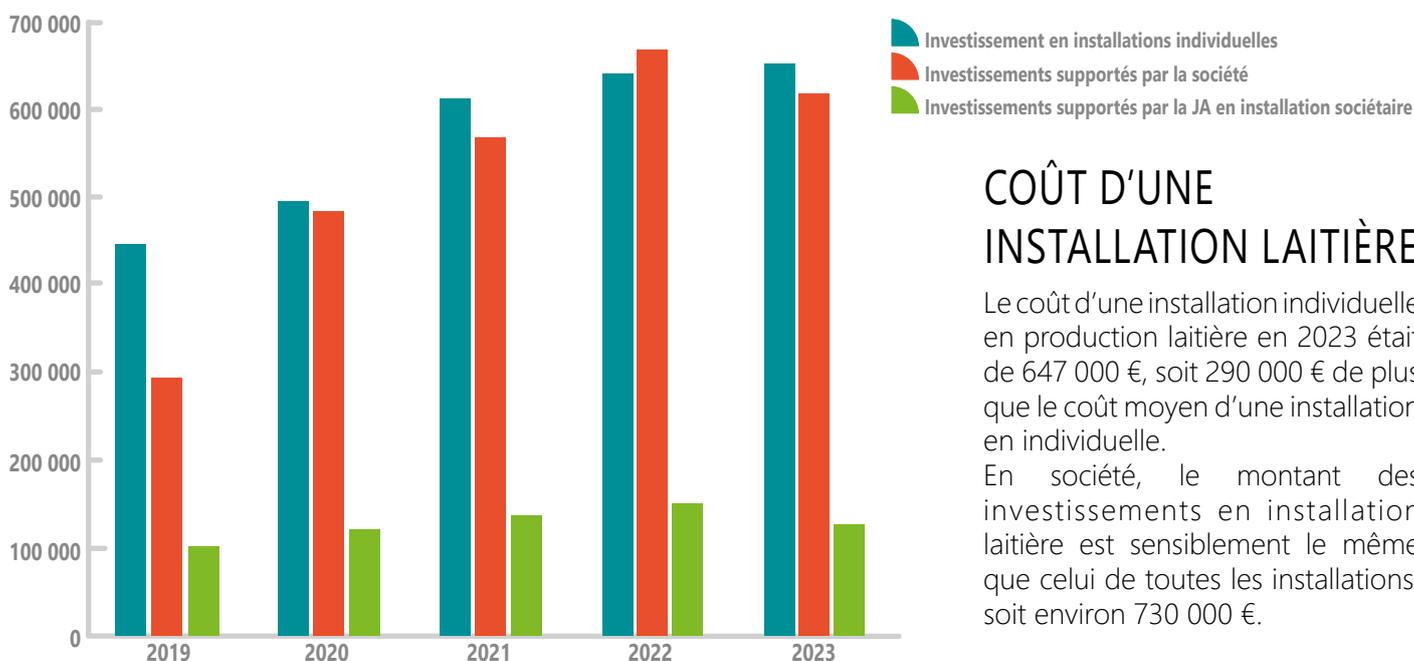
Les installations en productions laitières bio sont très fluctuantes d'une année à l'autre en Normandie. En Seine-Maritime et dans l'Eure il n'y a certaines années aucune installation aidée en bio. Le plus fort taux d'installation en lait bio en Normandie a eu lieu en 2020, nous sommes depuis en décroissance continue.



## ÉVOLUTION DU DROIT À PRODUIRE

L'année 2023 signe la plus forte production de lait depuis 5 ans avec 648 000L de lait produit en moyenne sur une exploitation individuelle. En 10 ans, le droit à produire a augmenté de plus de 300 000L de lait. La production moyenne de lait sur les 5 dernières années en société est de 856 000L. Elle était de 620 000L en 2013 soit une augmentation de 235 000L. Localement, certaines laiteries ont attribué des volumes conséquents à l'installation.

Coût moyen des installations laitières en Normandie



## COÛT D'UNE INSTALLATION LAITIÈRE

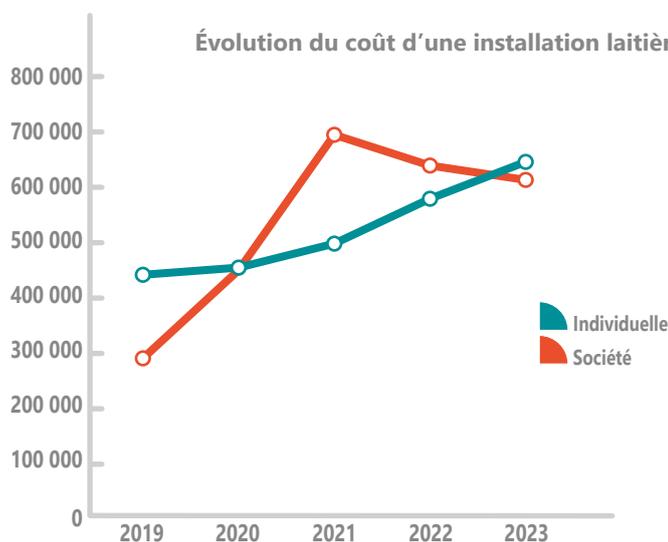
Le coût d'une installation individuelle en production laitière en 2023 était de 647 000 €, soit 290 000 € de plus que le coût moyen d'une installation en individuelle.

En société, le montant des investissements en installation laitière est sensiblement le même que celui de toutes les installations, soit environ 730 000 €.

Sur les 5 dernières années le coût d'une installation individuelle en production laitière a augmenté d'environ 200 000 €. En société l'augmentation est de 320 000 €.

Les sociétés profitent de l'installation d'un nouvel associé pour moderniser l'outil de production, avec des investissements dans du matériel de traite, de l'aménagement de bâtiments...

Évolution du coût d'une installation laitière



# 2- LA TRANSMISSION



# LES FAITS MARQUANTS

## 2023

### FORUM TRANSMISSION-INSTALLATION DE ST SAIRE (76)

LE 5 DÉCEMBRE 2023 :

**Le constat était sans équivoque : en 2020, à la réflexion du projet, plus de 500 exploitants du secteur agricole avaient plus de 55 ans sur le pays de Bray dont 200 plus de 58 ans. De plus, 75% de ces exploitants n'avaient pas identifié de repreneur.**

Partenaires, le PETR du pays de Bray (pôle d'équilibre territorial et rural) et la Chambre d'agriculture de Normandie ont structuré, via un financement LEADER, un programme d'actions sur deux ans faisant écho au renouvellement des générations en agriculture.

Parmi les actions de ce projet l'organisation d'une journée dédiée à la transmission avait été imaginée.

Soucieux d'intégrer le plus grand nombre d'acteurs dans une réflexion globale, les chefs de projet de la CAN ont sollicité une vingtaine de partenaires pour un temps une demi-journée d'interconnaissance et

d'échange sur les enjeux installation-transmission sur le Pays de Bray.

Ce temps d'échange a été un moment fort d'interconnaissance et a permis d'esquisser la forme et le contenu d'une journée installation-transmission qui a eu lieu le 5 décembre 2023 à Saint Saire. Dans la salle une trentaine de stands de différentes structures étaient présents pour répondre aux interrogations des (futurs) porteurs de projet et (futurs) cédants.

Deux conférences ont été proposées : avec des professionnels et des témoins un installé et une cédante.

**La première sur l'installation, sont intervenus :**

Les JA, Terres de Liens, le réseau des CUMA, la Chambre d'agriculture et un agriculteur nouvellement installé.

**La seconde sur la transmission, sont intervenus :**

Un expert foncier, le CIVAM, le CER France, la Chambre d'agriculture et une agricultrice ayant transmis son exploitation.

Au total, une soixantaine de personnes est venue à la rencontre des professionnels.



# Retour sur Le Rallye des Fermes

## UN MOMENT D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ ENTRE LES PORTEURS DE PROJET, CÉDANTS, ÉLUS ET ORGANISMES PARTENAIRES DE L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION : UNE QUARANTAINE DE PARTICIPANTS

Le 21 septembre 2023, la collectivité Coutances Mer et Bocage CMB (50) et la Chambre d'agriculture ont organisé le 1er rallye des fermes sur le renouvellement des générations. Un jeune installé HCF, qui a créé son activité de production de Porcs de Bayeux en circuits courts, a témoigné sur son parcours à l'installation. Un couple d'éleveurs laitiers a partagé son souhait de maintenir le siège d'exploitation, par ailleurs ils ne souhaitent pas être les seuls acteurs à jouer un rôle dans la transmission.

### Les + de la journée :

- Bénéficier des témoignages de 3 agriculteurs sur leur installation et leur transmission ;
- Générer des contacts et créer des passerelles entre les porteurs de projet et les partenaires, les élus, et les cédants ;
- Travailler l'attractivité du territoire de la collectivité ;
- Se projeter sur quelques actions concrètes de demain pour favoriser l'installation et la transmission sur le territoire.



## LA 8<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA QUINZAINE DE LA TRANSMISSION-REPRISE

La quinzaine a eu lieu du 17 novembre au 1er décembre 2023.

A cette occasion, la Chambre d'agriculture de Normandie s'est mobilisée pour mettre en place plusieurs actions dans l'objectif de sensibiliser aux enjeux du renouvellement des générations agricoles.

### Dans le Calvados :

**Porte ouverte** au Molay-Littry. Témoignage d'une « transmission - installation » réussie dans le Bessin et visite de la ferme avec 35 visiteurs.

### Rencontres transmission

à Lisieux

Rencontre entre les acteurs de la transmission et des exploitants qui réfléchissent à l'avenir de leur exploitation.

### Dans l'Orne

### Rencontres Transmission

3 réunions en antenne pour comprendre les conséquences de la réforme de la retraite et aborder les thèmes « clés » de la transmission (évaluation de l'entreprise, fiscalité, patrimoine, aides...).

### Formation

Préparer ma retraite et réussir ma transmission : l'occasion pour les futurs cédants de rencontrer différents intervenants : notaire, conseiller MSA, conseiller d'entreprise, juriste et conseillère en RH.

### Action phoning

688 échanges téléphoniques avec des cédants sur le thème de la cessation d'activité : 117 rendez-vous en face à face

### Vidéos

Conseils juridiques, dispensés par un juriste, sur les statuts du fermage avec l'approche bailleur et approche fermier, consultable en permanence sur le site de la Chambre d'agriculture grâce à ces QRcode :



# L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES CHEFS EXPLOITANTS

Département	Nombre de cessation d'activité en 2022
Calvados	237
Eure	170
Manche	347
Orne	244
Seine Maritime	326
<b>TOTAL</b>	<b>1324</b>

Source MSA 2022

## Arrêt d'activité des chefs exploitant en Normandie sur 11 ans



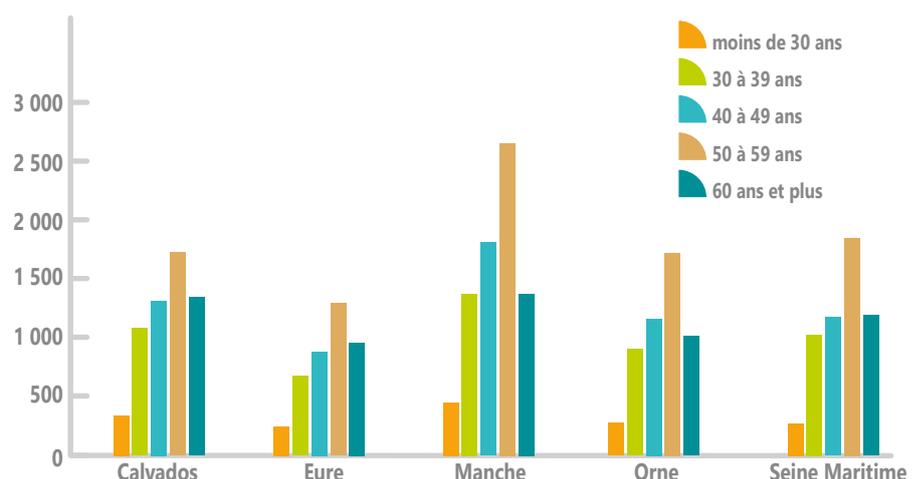
En 2022, 1 324 chefs d'exploitation normands ont cessé leur activité. Chiffre proche de la moyenne des dix dernières années qui est de 1331/an.

## Pyramide des âges des chefs d'exploitation

15 125 exploitants ont plus de 50 ans ; ainsi la moitié des chefs d'exploitation seront amenés à cesser leur activité dans les 15 ans qui viennent.

Notons que 5 889 de ces chefs d'exploitation ont plus de 60 ans.

L'âge de la retraite n'est pas toujours le motif de l'arrêt d'activité, ce peut être lié à des reconversions, des raisons économiques ou familiales...



# S'INFORMER

403 EXPLOITANTS ONT CONTACTÉ LE POINT INFORMATION TRANSMISSION (PIT) EN 2023. CHIFFRE EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 5 ANS, +21% PAR RAPPORT À 2022.

Point  
info  
Transmission

## Nombre de personnes accueillies au Point information Transmission

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
2017	59	8	78	105	25	275
2018	72	10	99	105	17	303
2019	43	27	91	114	48	323
2020	29	10	87	62	11	199
2021	44	10	110	101	10	275
2022	69	25	106	105	28	333
2023	72	39	115	119	58	403

## QU'EST-CE QUE LE PIT ?

Structure pivot de la transmission, le PIT est un guichet unique et gratuit qui a pour vocation de répondre à toutes questions d'exploitants envisageant de prendre leur retraite, de se réorienter professionnellement ou bien en recherche d'associé, que ce soit dans un cadre familial ou non.

En plus des renseignements qui peuvent être apportés à la suite des appels téléphoniques, le conseiller du PIT est en mesure de proposer un entretien individuel et confidentiel (réception au bureau ou déplacement sur site) afin de permettre d'échanger sur le projet de transmission et apporter ainsi son appui dans la réflexion, et ce quel que soit le stade d'avancement du projet de cessation d'activité. Ses principales missions sont :

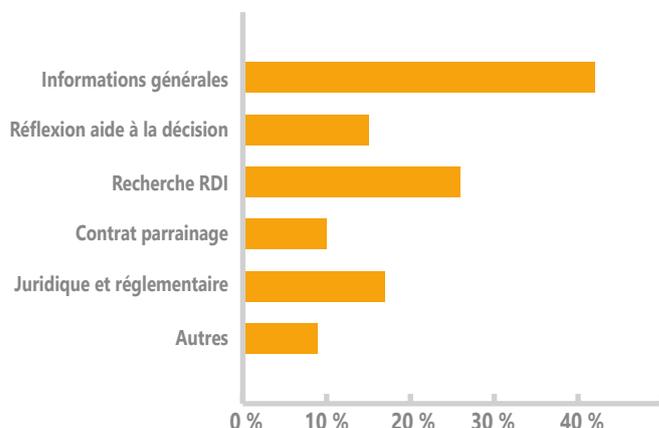
- Accueillir et écouter les cédants en questionnement face aux enjeux de la transmission de leur outil de travail ;
- Apporter une information la plus exhaustive possible sur les différents aspects d'un projet de cessation d'activité agricole et de transmission ;
- Orienter vers les organismes experts dans leur domaine ;
- Présenter les dispositifs existants permettant de faciliter la transmission.

**ACCUEILLIR-INFORMER-ORIENTER-GUIDER**, tout comme les années précédentes, en 2023, les conseillers du PIT ont répondu au cahier des charges, qui encadre leur mission.

Les questions et thèmes abordés lors des entretiens sont variés, cette année encore ils ont dû répondre principalement à un ensemble d'informations généralistes (42%), mais aussi d'aide à la recherche de repreneur (26%) et d'informations à la fois réglementaire et juridiques portant entre autre sur le foncier (17%).



## THÈMES ABORDÉS PAR LES CÉDANTS AU POINT INFO TRANSMISSION EN 2023



Les forts besoins de réassurance font que les questions et thèmes abordés lors des entretiens PIT sont variés et multiples. À la suite de la réforme de la retraite 2023, les appels ont été plus nombreux, avec des cédants envisageant d'arrêter avant d'atteindre l'âge légal, surtout lorsqu'un repreneur sérieux se présente. La question de l'anticipation de la transmission est de moins en moins tabou.

## QUELS ACCOMPAGNEMENTS À LA SUITE DE CET ENTRETIEN DU PIT ?

### QUELLES SUITES DONNÉES AU PIT ?

La mission des conseillers du PIT, ne s'arrête pas au seul entretien du PIT. Selon le degré d'avancement dans la réflexion de la transmission, plusieurs types d'accompagnement peuvent être proposés :

- Une orientation vers les organismes experts ;
- Des formations pour préparer votre cessation d'activité ou votre projet de transmission ;
- Une inscription au Répertoire Départ Installation si vous recherchez un repreneur ou un associé ;
- La réalisation d'un audit transmission : diagnostic de l'exploitation, évaluation de la valeur, analyse des atouts et contraintes en lien avec le marché, préconisations ;
- Des conseils pour évaluer votre exploitation (foncier, bâtis, matériel, cheptel, stocks, parts sociales).



# LA DICAA :

## Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

LA DICAA EST UN DISPOSITIF NATIONAL POUR INCITER LES CÉDANTS À PENSER TRANSMISSION,

**933 chefs d'exploitation ont été destinataires du formulaire en 2023.**

Transmise par la MSA l'année des 58 ans de l'exploitant, la DICAA est une formalité administrative obligatoire. Ils retournent cette déclaration à la Chambre d'agriculture qui l'enregistre, et notifie sa réception à l'exploitant.

La Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole permet d'envisager une étape cruciale pour les exploitants : la réflexion autour de la fin de leurs activités agricole dans la perspective du départ à la retraite. Les données récoltées permettent aux autorités de planifier et de gérer la transition de manière ordonnée, notamment en facilitant la transmission des terres agricoles et des infrastructures associées.

Pour l'agriculteur, la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole offre une information et une formalité dans le processus de retrait du secteur agricole. Cela peut également être un moyen de bénéficier de dispositifs de soutien à la cessation d'activité, encouragés par les politiques agricoles nationales.

En résumé, la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole est un

instrument essentiel, non seulement pour les autorités et l'organisation du secteur, mais aussi pour les individus qui prennent la décision de mettre fin à leur activité agricole.



Au formulaire est joint une plaquette explicative et incitative au renvoi.

chambres-agriculture.fr

Vos conseillers Transmission :  
14 : Vincent SALESSE - 02 31 68 95 21  
27 - 76 : Arnaud CHAPDELAIN - 07 61 71 94 51  
50 - Christelle DURAND - 02 33 06 48 80  
61 - Odile LESAULE - 02 33 31 48 43



# Transmettre et s'installer en Normandie

une région à l'agriculture dynamique et variée



**Soyez acteur de cette dynamique !**

**Vous, cédant**

en inscrivant votre exploitation au Répertoire Départ Installation,  
vous permettrez à des porteurs de projet de s'installer

**Vous, porteur de projet,**

en vous y installant, vous concrétiserez votre envie d'entreprendre

**Le Répertoire  Départ  
Installation**

## Vos contacts

Calvados : 02 31 70 25 37 - Eure : 02 35 59 47 15  
Manche : 02 33 06 46 69 - Seine-Maritime : 02 35 12 50 90  
Orne : 02 33 31 49 05

Rejoignez-nous



[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)



# LE REPERTOIRE DEPART INSTALLATION



repertoireinstallation.com

Exploitations agricoles : rechercher, s'associer, transmettre

## LE RDI, LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Un outil au service du renouvellement des générations en agriculture ;
  - Les liens internet largement partagés sur les sites professionnels, pour la promotion du site.
- Le conseiller met en relation cédants ou exploitants à la recherche d'un associé, avec des porteurs de projet à la recherche d'un site pour s'installer.

## WWW.REPERTOIREINSTALLATION.COM

Le premier site d'annonces d'offres d'exploitation en ligne. Ce site permet la publication d'offres de transmission et de recherche d'associé en entreprise agricole.

Chaque conseiller Transmission gère les offres de son département sur le site. Ce site est reconnu et dispose toujours d'une bonne notoriété.



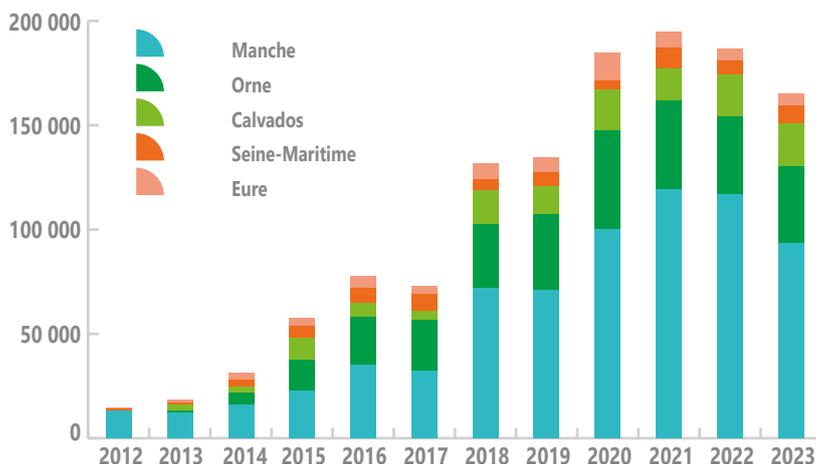
## UN SITE ATTRACTIF !

Proximité et visibilité.

**3,2 M** de consultations pour le site au niveau national et, **2 300** consultations en moyenne par offre.

Près de **170.000** consultations pour toutes les offres Normandes.

Nombre de consultations du site RDI



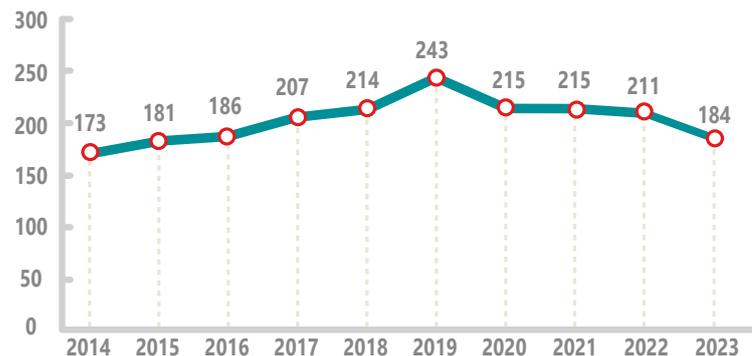
Des offres attractives, avec suffisamment de précisions pour solliciter l'intérêt des candidats, un exemple ci-contre.

# LES EXPLOITATIONS PROPOSÉES au RDI

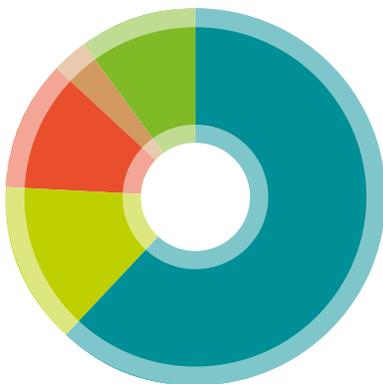
**51 nouvelles** offres (cession directe ou recherche d'associé) inscrites en 2023 sur **184** exploitations disponibles au RDI. **Une baisse** est constatée cette année pour les raisons suivantes :

- Réforme des retraites ;
- Une conjoncture plutôt favorable ;
- Changement des seuils fiscaux.

Exploitations proposées au RDI



Exploitations proposées au RDI par production



	Lait 62%
	Viande bovine (VA, taurillons) 14%
	Autres productions animales (porc, volaille, équins, caprins...) 11%
	Grandes cultures 3%
	Autres productions végétales 10%

Les exploitations inscrites au RDI sont le reflet des exploitations normandes. Certes, le secteur laitier reste majoritaire, mais des évolutions sont constatées selon les départements. Par exemple, dans l'Orne en 2023, 5 nouvelles exploitations horticoles et cidricoles inscrites au lieu d'une seule en 2022 (+7% / 2022). Les horticulteurs cidriculteurs rencontrent aussi des problématiques à transmettre, certainement dues aux capitaux importants à engager pour les repreneurs.



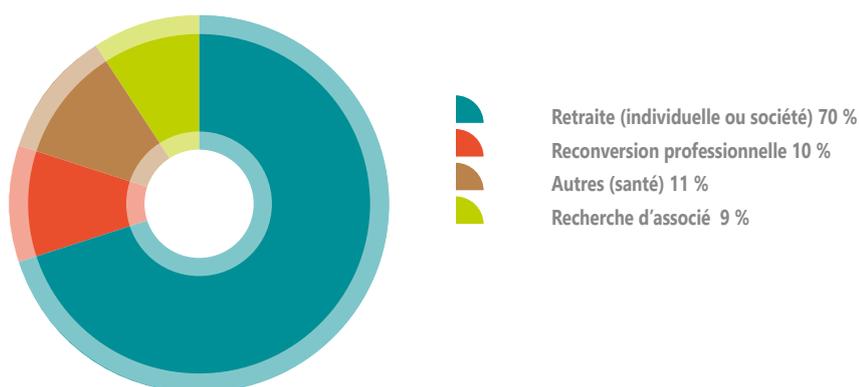
Plus en détail : Les chiffres par département.

Production principale	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine Maritime		Normandie	
Lait	12	46%	0	0%	59	68%	41	71%	2	40%	114	62%
Viande bovine (VA, taurillons)	7	27%	2	25%	12	14%	4	7%	0	0%	25	14%
Autres productions animales (porc, volaille, ovins, équins, caprins, ...)	3	12%	3	38%	8	9%	4	7%	2	40%	20	11%
Grande culture	1	4%	1	13%	0	0%	4	7%	0	0%	6	3%
Autres productions végétales	3	12%	2	25%	8	9%	5	9%	1	20%	19	10%
<b>TOTAL des cessations</b>	<b>26,00</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>184</b>	<b>100%</b>

# LE DÉPART À LA RETRAITE

est le principal motif d'inscription au RDI

Motif d'inscription au RDI en 2023



Les motifs d'inscription au RDI restent constants dans le temps, avec peu d'évolution au regard des années précédentes.

La retraite reste toujours la première raison d'inscription à hauteur de 70%.

**Propos recueilli :**

« Vu le nombre d'exploitations qui vont être à reprendre dans les années à venir, je préfère entamer les démarches et rechercher un repreneur maintenant et je trouverai du travail ailleurs pour finir ma carrière. »



Les motifs de cessation d'activité

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine Maritime		Normandie	
Retraite (individuel our société)	11	42%	5	63%	67	77%	41	71%	4	80%	128	70%
Reconversion professionnelle	4	15%	1	13%	7	8%	6	10%	1	20%	19	10%
Autres (santé)	8	31%	2	25%	8	9%	3	5%	0	0%	21	11%
Diminution d'activité		0%		0%	0	0%		0%		0%	0	0%
Recherche d'associé	3	12%	0	0%	5	6%	8	14%	0	0%	16	9%
<b>TOTAL DES CESSATIONS</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>184</b>	<b>100%</b>

# TROUVER SA FUTURE EXPLOITATION

## Évolution du profil des candidats

	2021	2022	2023
Age moyen	33	34,5	35,5
Homme	75%	78%	76%
Diplôme Bac et +	73%	76%	81%
1ère installation	85%	82%	81%

En 2023, **415 candidats inscrits** dont 161 inscrits dans l'année (+ 17%).

Lors des rendez-vous d'inscription au RDI les motivations énoncées par le candidat sont :

- Indépendance ;
- Esprit d'entreprendre ;
- Région attrayante avec une image préservée du réchauffement climatique ;
- Bassin agricole dynamique ;
- Probité du RDI ;
- Valeur ajoutée des AOP (lait, cidre).

## Évolution du nombre de candidats RDI



L'installation individuelle reste et demeure majoritaire en Normandie (56%).

Les candidats à l'installation sociétaire sont majoritairement en recherche de foncier pour consolider des sociétés préexistantes.

Les reimplantations existantes des agriculteurs expropriés de leur site, des associés sortants de GAEC et d'exploitations limitées dans leur développement.



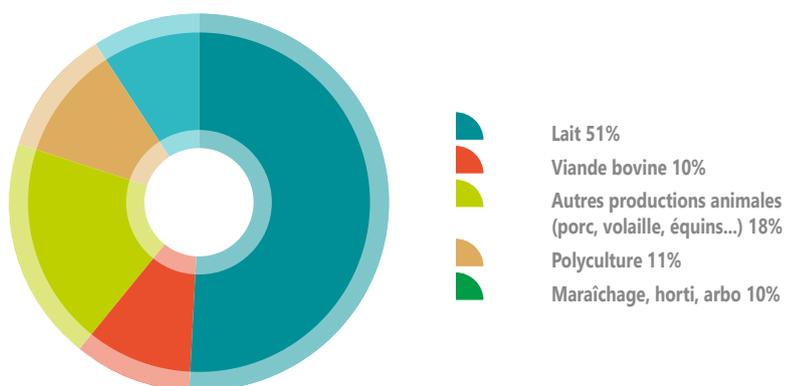
Les projets de reprise	Normandie	
1ère installation Individuelle	241	58%
1ère installation sociétaire	79	19%
indifférent	19	5%
agrandissement	11	3%
réinstallation	65	16%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>415</b>	<b>100%</b>

- **75%** des candidats au RDI viennent de Normandie ;
- **8%** des candidats au RDI viennent des départements limitrophes ;
- **17%** des candidats au RDI viennent de France ou de l'étranger.

# LES PROJETS DE REPRISE

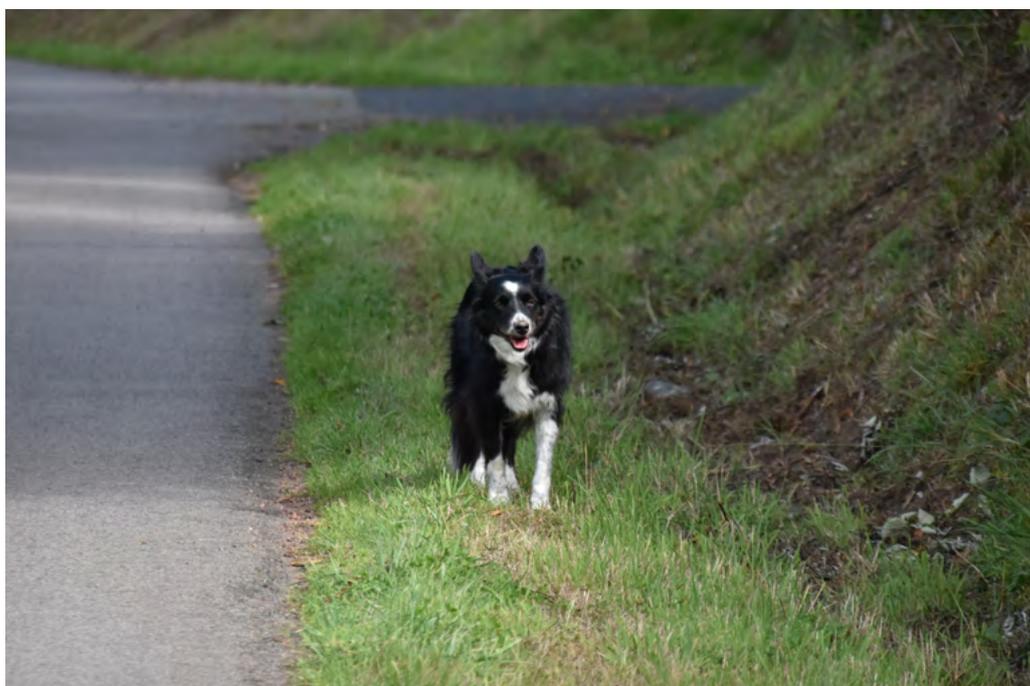
## 51% DES CANDIDATS INSCRITS RDI RECHERCHENT UNE EXPLOITATION EN PRODUCTION LAITIÈRE

Caractéristiques de recherches des candidats au RDI



- Confirmation de l'attractivité de l'activité bovin lait, reflet de la production dominante régionale, dans le cadre d'une conjoncture plus favorable ;
- Pour le maraîchage, poursuite de la tendance 2022, liée aux difficultés du métier, de la commercialisation principalement en bio ;
- Moins de porteurs de projet en recherche de sites basés sur la création d'activité de circuit court et de valeur ajoutée.

Évolution	2021	2022	2023
Lait	38%	51%	51%
Viande bovine	9%	10%	10%
Autres productions animales	23%	19%	18%
Polyculture	14%	11%	11%
Maraîchage, horti, arbo	16%	9%	10%



# STAGE DE PRÉ-INSTALLATION

## LES STAGES DE PRÉ-INSTALLATION, UNE PÉRIODE DE TRAVAIL EN COMMUN AVANT L'INSTALLATION

### 2 DISPOSITIFS LE PERMETTENT :

- Le stage créateur d'entreprise, accessible aux futurs installés bénéficiaires de l'ARE (Aide au Retour à l'Emploi) ;
- Le contrat de parrainage, financé par la région Normandie, accessible aux futurs installés, réalisant des installations qualifiées de hors cadre familial, d'une durée minimum de 3 mois et de 12 mois maximum, non bénéficiaires d'allocation ARE.

Ces stages permettent aux futurs chefs d'exploitation, de partager la vie de l'exploitation au quotidien, de se l'approprier mais aussi, de commencer à s'intégrer dans le milieu socio professionnel où ils s'installent.

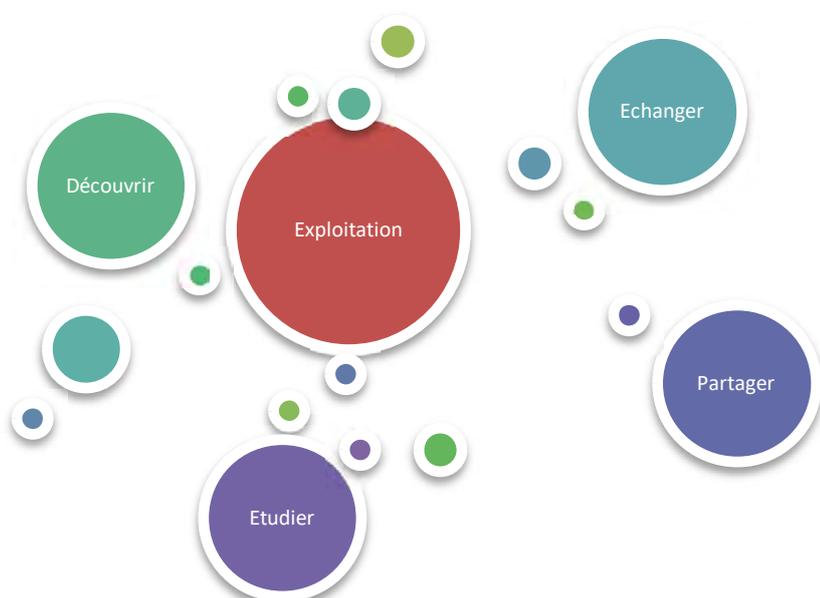
### 33 conventions de stages signées en 2023

Bien que le nombre de demande d'information sur ces dispositifs soit resté constant en 2023, le nombre de stages mis en œuvre est en réduction par rapport à 2022.

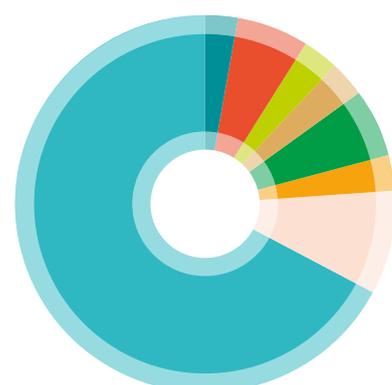
Quelques éléments statistiques (2 dispositifs confondus)

- durée moyenne de **9** mois ;
- avec une durée de 2 mois pour le plus court et de 22 mois pour le plus long ;
- **24** projets hors cadre familial, 9 projets dans le cadre familial ;
- **24** projets en association, 9 projets en individuel ;
- **4** stages sur des systèmes en agriculture biologique ;
- **4** stages sur des systèmes avec une activité de vente directe.

### UN STAGE DE PRÉ-INSTALLATION POUR :



Systèmes de production des exploitations



	Maraîchage pl. champ (ha) 3 %
	Maraîchage sous serres 6 %
	Ovins lait (no brebis) 3 %
	Pépinières 3 %
	SCOP grandes cultures (ha) 6 %
	Truies naiss. engr. (nb truies) 3 %
	Vaches allaitantes (nb VA) 9 %
	Vaches laitières (no VL) 67 %

Les systèmes de productions sont très variés, avec le lait en dominante.

JEUNES AGRICULTEURS

# L'AGRICULTURE DE DEMAIN, C'EST VOUS.



# VOUS PROTÉGER, C'EST NOUS.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE



NORMANDIE-SEINE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 15 esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4 - Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro SIREN 478 834 930 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI14012021000000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME - RCS ROUEN 433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Crédit photo : Getty Images.

Identifiant unique CITEO : FR234284\_01MEMX.



# LEXIQUE

<b>ARE</b>	Aide au Retour à l'Emploi
<b>BPREA</b>	Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>CAN</b>	Chambres d'agriculture de Normandie
<b>CEPPP</b>	Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé
<b>CERTICREA</b>	Certification Création ou Reprise d'Exploitation Agricole
<b>CPA</b>	Capacité Professionnelle Agricole
<b>CUMA</b>	Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
<b>DICAA</b>	Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole
<b>DJA</b>	Dotation Jeunes agriculteurs
<b>EARL</b>	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
<b>Exploitant agricole à titre exclusif</b>	Exploitant dont l'activité agricole constitue la totalité des revenus
<b>Exploitant agricole à titre principal</b>	Exploitant dont l'activité agricole représente plus de 50% des revenus
<b>Exploitant à titre secondaire</b>	Exploitant dont l'activité agricole représente moins de 50% de ses revenus
<b>GAEC</b>	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
<b>HCF</b>	Hors Cadre Familial, définition applicable relative à la modulation HCF de la DJA (et sous réserve d'avoir fourni les justificatifs attendus)
<b>LEADER</b>	Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale
<b>MSA</b>	Mutualité Sociale Agricole
<b>NDI</b>	Normandie Démarrage Installation
<b>PAI</b>	Point Accueil Installation
<b>PETR</b>	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
<b>PIT</b>	Point Information Transmission
<b>PP</b>	Porteur de Projet
<b>PPP</b>	Plan de Professionnalisation Personnalisé
<b>RCP</b>	Reconnaissance dérogatoire de la Capacité Professionnelle agricole
<b>RDI</b>	Répertoire Départ Installation
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
<b>SCEA</b>	Société Civile d'Exploitation Agricole
<b>VAE</b>	Validation des Acquis de l'Expérience

## COORDINATION

Chambres d'agriculture de région Normandie – Angélie PIGNOT

Zone Artisanale Armanville - 71 route de la Ferme - 50700 VALOGNES - Tél. : 02 33 95 46 08

## Action réalisée avec le soutien de

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OBSERVATOIRES DONNÉES 2023**  
JANVIER 2024



[normandie.chambres-agriculture.fr](https://normandie.chambres-agriculture.fr)

